



SOMMAIRE DES MATIERES.

LE SECRET DE LA CONFESION. (Suite et fin) ;
LE COLPORTEUR ; LES MAURESQUES.

LE SECRET DE LA CONFESION.

[FIN.]

IX.

UNE CONFESION.

Il fait nuit, il fait froid et la lune s'incline lentement derrière l'une des deux tours quadrangulaires placées en sentinelle de chaque côté de l'église épiscopale de Saint-Flour. Cinq heures viennent de sonner à l'évêché. D'où vient que déjà apparaissent, grimpant d'étage en étage aux vitres des croisées, toutes ces lumières, semblables aux feux follets qu'on voit parfois dans les échaudes nuits d'été s'allumer sur les tombes des cimetières ? D'où vient qu'en dépit du givre glacé et de l'air pénétrant du matin, tant de fenêtres s'entr'ouvrent et laissent apercevoir toutes ces figures où domine l'expression de la curiosité ? La ville noire est bien lumineuse et bien matinale aujourd'hui, et l'on dirait, à entendre ces bruits sourds qui sortent de ses entrailles, que le volcan éteint sur lequel elle est assise va se réveiller. Voilà les cloches qui entrent en branle et font entendre un glas lugubre ; voilà les portes qui s'ouvrent avec fracas ; voilà les clameurs populaires qui s'élèvent. C'est l'heure fixée pour le supplice d'André Raynal.

Quelques soins qu'aient pris les magistrats pour donner à l'exécution comme au procès de ce prêtre un caractère presque clandestin, ils n'ont pu y parvenir. Il y a de ces spectacles qui ont pour la multitude un tel attrait qu'on pourrait dire que, comme les animaux carnassiers, elle les sent. Déjà la place du marché, sur laquelle le supplice doit avoir lieu, est encombrée, et le condamné s'avance nu pieds, n'ayant pour tout vêtement qu'une longue chemise de toile jaune et tenant un cierge à la main. En même temps l'huissier de la chambre criminelle du bailliage de Saint-Flour, marchant en tête du cortège, sa baguette noire à la main, fait retentir la sinistre formule : « Celui qui vient après moi est André Raynal, ex-prêtre du diocèse de Saint-Flour, lequel va

« être mis à mort par le supplice de la roue, com-
« me atteint et convaincu du crime d'homicide
« sur la personne du très noble, très puissant et
« très excellent seigneur Jean-Georges, baron de
« Pradines. Priez Dieu pour le repos de l'âme
« d'iceux ! »

André Raynal est pâle mais résigné. Affaibli par la torture il marche avec peine, et ses pieds nus laissent plus d'une fois une empreinte sanglante aux aspérités des laves sur lesquelles ils se posent douloureusement. Bien qu'il tienne ses yeux baissés, il semble les détourner par intervalles sur les assistants, comme si entre toutes ces physionomies avides de le contempler il en cherchait une qu'il ne saurait y rencontrer, et ses lèvres murmurent tout bas :

— Mon Dieu, vous qui êtes mort sur la croix pour expier nos péchés, mon Dieu, pensez-vous que j'aie suffisamment expié le mien ? Et pourtant, mon Dieu, je suis coupable encore, car je ne devrais penser qu'à vous.

Encore trois minutes peut-être, André Raynal aura cessé de vivre, et le chevalier de Fontane ne paraît pas encore ! Le père Nicoud avait-il donc raison en prophétisant que le chevalier n'arriverait pas à temps ? Mourir, dans certaines situations, c'est peu de chose ; mais mourir chargé des malédictions populaires, car elles n'ont point manqué au prêtre durant le cours de son procès, et jusqu'au pied de l'échafaud elles semblent le poursuivre encore ; mourir en laissant une mémoire flétrie, mourir du plus épouvantable supplice qu'eût pu enfanter l'imagination cruellement féconde de ceux qui nous ont précédés dans la vie, et mourir innocent, oh ! voilà ce qui est horrible !

Le condamné est arrivé à sa destination : quelques secondes à peine le séparent de l'éternité. Le grand vicaire du diocèse est là qui l'attend.

— André Raynal, s'écria-t-il, si vous consentez à dire la vérité et à vous déclarer coupable de meurtre pour lequel vous avez été condamné, je vien ici, au nom de monseigneur, vous apporter l'absolution, et lorsque vous serez sur la roue, le bourreau vous donnera le coup de grâce, afin de vous épargner les souffrances que vous allez endurer. André Raynal, persistez vous à vous dire innocent ?